



SUP'DESSIN PEINTURE Adultes

NOM : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

☎ domicile : ☎ mobile :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité et le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

	Public	Jour d'activité	Horaires	Durée	Lieu	Cotisation
☐	Adultes	Vendredi	16h00-18h00	2h00	Atelier des Arts	408 €

TARIFS – Cotisation ANNUELLE

Cours selon le calendrier joint

A REGLER	Règlement :
Adhésion annuelle A.S.V : 20 €	En espèces (paiement en une seule fois) ☐
Cotisation annuelle activité : 408 €	Chèque(s) à l'ordre de l'ASV ☐
Supplément hors Villebon : : 20 €	Chèque vacances ANCV ☐
TOTAL : €	Règlement possible en 4 chèques maximum : 1 ^{er} chèque 122 € (dont 20 € d'adhésion) + 20 € si hors Villebon (142 €) 2 ^{ème} chèque 102 €, 3 ^{ème} chèque 102 € et 4 ^{ème} chèque 102 €

Quota minimum et maximum des inscrits : 10 élèves – le cours ne pourra être proposé si ce quota n'est pas respecté

ATELIER DES ARTS ASV ☎ : 06 46 88 48 52 – asvatelierdesarts@orange.fr

Reprise de l'activité : Vendredi 06 Octobre 2026 selon le calendrier joint

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV.

☐ **Droit à l'image** : J'accepte que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur les sites Internet de l'ASV ou dans les documents de l'ASV destinés au public.